

**DEPARTEMENT DE LA LOZERE**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**AUBRAC LOT CAUSSES TARN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 11 février 2025**

\*\*\*\*\*

NOMBRE DE  
DELEGUES

En exercice : 34  
Présents : 21  
Votants : 27

**D25.013**

L'an deux mille vingt-cinq,  
le onze février,  
à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué le 4 février 2025, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

**Présents** : RODRIGUES David, LAFON Madeleine, FABRE Jean, BLANC Sébastien, ROCHEREAU-POUGET Bernadette, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CAYREL Jean-Claude, CONFORT René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, SALENDRES Jean-Sébastien, RODIER Colette, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul et SALEIL Jean-Claude.

**Absents** : ANDRE Sophie, VALENTIN Denis, SAGNET-POUGET Valérie, MALZAC Claude (pouvoir à ROCHEREAU-POUGET Bernadette), VALENTIN Christine (pouvoir à LAFON Madeleine), POUDEVIGNE Roger (pouvoir à FABRE Jean), POQUET Pascal, CASTAN Emmanuel, ROCHOUX Philippe, FERNANDEZ Florence (pouvoir à LAFOURCADE Noël), JACQUES Jérôme (pouvoir à RODIER Colette), DE SOUSA Guy et SEGUIN Denis (pouvoir à SALEIL Jean-Claude).

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

**POUR : 27**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTIONS : 0**

**D25.013 : INSTALLATION DE PANNEAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE NUMERIQUE -- DEMANDE DE SUBVENTION LEADER**

Monsieur le président précise le projet d'installation de panneaux d'information touristique numérique a fait l'objet d'une délibération D23.117 en date du 7/12/2023 pour une installation des panneaux dans les communes de Banassac-Canilhac, La Canourgue, Chanac et le Massegros-Causse Gorges et un plan de financement à hauteur de 67 000€ HT soit 80 400 TTC et avec des aides LEADER et du Département.

Or le panneau prévu à Banassac-Canilhac a finalement été installé à Esclanèdes.

Par ailleurs au vu de la consultation le montant total de l'opération est de 60 549 € HT soit 75 658,80€TTC et le Département ne subventionne plus cette opération.

Il convient donc de délibérer pour acter ces modifications.

Le nouveau plan de financement est le suivant :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT	
Fourniture et pose de panneaux	60 549,00 €	Fonds européens LEADER	38 751,00 €	64%
		Finaceur Public	9 687,84 €	16%
		Autofinancement	12 110,16 €	20%
<b>TOTAUX</b>	<b>60 549,00 €</b>		<b>60 549,00 €</b>	<b>100%</b>

Où l'exposé et après avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

**APPROUVE** la modification liée à l'implantation d'un panneau prévue initialement à Banassac-Canilhac pour être installé finalement à Esclanèdes,

**APPROUVE** le nouveau plan de financement ci-dessus,

**SOLLICITE** une subvention dans le cadre du programme LEADER 2023-2027 d'un montant de 38 751 euros

**AUTORISE** le Président ou le Vice-président à déposer la demande de subvention et signer tout document relatif à ce dossier.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 19 février 2025,  
 Pour le Président, par délégation  
 Le Vice-président,  
Jean-Louis VAYSSIER

Commune de La Canourgue  
 AUBRAC LOT CAUSSES TARN  
 16, Quartier Trémoulis  
 48500 LA CANOURGUE